

Commune de Cabourg
Projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

Avis d'enquête publique

Le public est informé que, par arrêté municipal n°23/382, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°6 du PLU, dans le but de préciser la stratégie de la Ville concernant la mise en œuvre de sa politique du logement et de l'habitat, à savoir :

- La mise en réserve de deux emplacements,
- La création d'orientations d'aménagement et de programmation pour une meilleure adaptation des logements à venir aux besoins locaux en termes d'habitat,
- La modification du règlement de la zone UC,
- La création d'un secteur de projet, situé entre l'église et le cimetière.

Cette enquête publique se déroulera pendant 30 jours consécutifs du 30 mai 2023 à 9h00 jusqu'au 28 juin 2023 à 17h00.

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet Monsieur Aymeric PEZERIL, Responsable des Affaires Juridiques et du Service Vie Civile et Citoyenne de la Ville de Cabourg (02 31 28 88 88).

Ont été désignés par le tribunal administratif de Caen : M. Pierre GUINOT-DELERY en qualité de commissaire enquêteur et M. Noël LAURENCE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, Place Bruno Coquatrix, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune www.cabourg.fr, ainsi que sur la plateforme <https://www.registre-dematerialise.fr/4654>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :

- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie Place Bruno Coquatrix, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- par courrier électronique : enquete-publique-4654@registre-dematerialise.fr ,
- par courrier postale adressé au commissaire enquêteur, Place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :

- 30 mai 2023, à partir de 9h00 jusqu'à 11h00,
- 16 juin 2023, à partir de 14h00 jusqu'à 17h00,
- 28 juin, à partir de 15h00 jusqu'à 17h00.

Après l'enquête publique, le projet de modification n°6 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.